EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 juin 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept juin deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 juin 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Grégory BERNARD, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Louis COUSTÈS, Fabienne MONTEL à François BARRIÈRE**
Excusé(e)s :	**Anne FAUROT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote du voeu et donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY.
Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE quitte la séance avant le vote de la question n°9.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°12 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.

Rapport N° 50

SUBVENTIONS À DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

M. Jérôme AUSLENDER ne prend pas part au vote.

Le crédit inscrit au budget primitif 2014, en vue de l'attribution des subventions exceptionnelles à des associations étudiantes s'élève à 6 650 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

PRO.TE.CO : 200 euros

PRO.TE.CO est une association qui regroupe des étudiants de l'IUT de Montluçon (affilié à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand) et dont l'objectif est de promouvoir les techniques commerciales.

Elle organise, dans le cadre de la formation universitaire des étudiants de l'IUT, le Futsal Cup. Un tournoi de Futsal ouvert aux 16-25 ans, alliant manifestations sportives et animations et dont la troisième édition aura lieu le 19 avril 2014, au gymnase Gérard Verlaguet.

Pour mener à bien cette manifestation, l'association sollicite un appui financier. Cette aide servira à couvrir les frais de location des salles et des déplacements ainsi qu'à la rémunération des intervenants.

Bloc Santé – Pôle Humanitaire : 500 euros

Regroupant depuis 1964 les étudiants en Médecine et en Pharmacie de Clermont-Ferrand, le Bloc Santé est une association qui comprend 3 pôles spécialisés : Le Pôle humanitaire, le Pôle international et le Pôle sportif.

Le Pôle humanitaire a pour objectif de fédérer les étudiants autour de projets solidaires et humanitaires. Cet engagement caritatif se fait via une participation active au téléthon pour la récolte des fonds, une collaboration avec l'Établissement Français du Sang, des appuis en moyens humains aux Restos du Cœur, ou l'organisation de manifestations à but pédagogique.

Dans ce cadre, le Pôle humanitaire a organisé, en collaboration avec les étudiants des écoles de sages-femmes et infirmiers, l'Hôpital des nounours, le 17 et 18 mars 2014 au gymnase Baudelaire. Il s'agissait de recréer, de façon ludique et didactique, un hôpital pour y accueillir des enfants des classes de grande section et CP qui pourront faire ausculter leur nounours.

Le but était d'offrir aux futurs professionnels de la santé une possibilité de mettre en pratique leurs connaissances médicales. Cette manifestation a été également l'occasion de préparer les enfants de quatre écoles clermontoises à la rencontre du monde médical et de les sensibiliser aux questions d'hygiène et de l'intérêt d'un suivi médical.

IFMA : 500 euros

À l'occasion du 70ème anniversaire de la disparition d'Antoine de Saint Exupéry, écrivain et aviateur, célébré le 31 juillet 2014, l'Institut Français de Mécanique Avancée (IFMA) lance un ensemble d'événements autour de la thématique de l'aéronautique sur l'année 2013/2014.

La création d'une maquette physique et virtuelle du P38 Lightning en collaboration avec le Lycée Roger Claustre, entamée en octobre 2013, constitue le préambule d'une série de manifestations qui se poursuivront jusqu'en septembre 2014. L'IFMA projette ainsi de :

- ✓ participer au projet Beeplane (avion du futur),
- ✓ organiser un concours de dessins à destination des établissements scolaires de la région Auvergne et du grand public. Une édition d'un carnet de voyage et une version des plus beaux dessins seront présentées au 15ème Rendez-vous des Carnets de voyage en novembre 2014,
- ✓ monter des expositions,
- ✓ organiser des conférences, notamment autour des métiers de l'aéronautique et la découverte de l'épave de l'avion de Saint Exupéry.

Afin de financier ces manifestations, l'IFMA sollicite une aide exceptionnelle.

FIFADJI : 300 euros

FIFADJI, association étudiante dont le but est de développer des projets humanitaires au sein de la faculté de Médecine, projette d'organiser un concert de trois groupes musicaux locaux, le 16 novembre 2014, au Centre d'animation culturelle Camille Claudel. Les fonds récoltés serviront à financer un projet humanitaire au Népal.

Cette association avait axé, depuis sa création en 2001, son soutien humanitaire sur Zinder, la 2ème ville du Niger. Les actions menées avaient permis l'ouverture d'une pharmacie à but non lucratif et le financement d'un centre de nutrition. La Ville avait d'ailleurs contribué à la réalisation de ces actions au travers d'un appui financier de 300 euros, attribué lors du conseil municipal du 27 septembre 2013.

En 2014, un projet similaire est initié par FIFADI afin d'apporter une aide à une région reculée du Népal. De nombreux événements sont planifiés pour récolter des fonds et un voyage dans la région népalaise bénéficiaire est programmé pour août 2014.

En complément des fonds levés, l'association sollicite une aide représentant 10% du budget total du projet Népal.

WorldTop ESN : 1 000 euros

WorldTop ESN Clermont-Ferrand, membre du réseau international Erasmus Student Network, organisera du 6 au 8 juin 2014 la réunion nationale des sections françaises de l'ESN France. Cet événement regroupe toutes les sections ESN France pour des formations, ateliers et votes concernant l'organisation d'ESN France.

Cette association étudiante œuvre, comme chacune des 27 sections ESN françaises, à promouvoir la mobilité étudiante et à faciliter l'accueil des étudiants étrangers en France. A ce titre, elle

organise des manifestations solidaires et culturelles à destination des étudiants nouvellement arrivés de Chine, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique, notamment par le biais d'un système de parrainage par des familles clermontoises volontaires. Ces rencontres, qui peuvent être ponctuelles ou régulières sont des moments privilégiés pour découvrir d'autres cultures, échanger un savoir linguistique, voire instaurer des échanges durables.

WorldTop ESN recevra ainsi les autres sections du réseau ESN, soit près de 80 délégués en provenance de 22 villes universitaires, qui suivront un programme de formation, de découverte de la ville et d'échange de cultures locales. A savoir que WorldTop ESN a établie une convention de partenariat avec le festival Europavox dont l'édition 2014 coïncidera avec la réunion des sections ESN à Clermont-Ferrand.

WorldTop ESN sollicite la Ville pour une aide financière pour l'exercice 2014 dont le budget global est de 18 230 euros.

AFEV : 3 000 euros

L'**A**ssociation de la **F**ondation **É**tudiante pour la **V**ille Clermont-Ferrand (AFEV), dont l'objectif est d'encourager l'engagement des étudiants dans des actions de solidarité, est un des partenaires privilégié de la Ville en matière d'éducation.

En dehors du dispositif classique où les étudiants s'engagent à venir en aide à des enfants en difficulté scolaire, l'AFEV est fortement impliquée dans le dispositif de Réussite Éducative sur plusieurs quartiers de la ville. Elle assure également un suivi pour les jeunes résidant en structures d'accueil, les enfants nouvellement arrivés en France, les enfants du voyage ainsi que les jeunes déficients visuels hébergés au Centre de Rééducation pour Déficients Visuels.

L'accompagnement culturel est un autre volet de l'accompagnement à la scolarité assuré par l'AFEV. Dans cet objectif, l'association a établi des partenariats avec plusieurs acteurs culturels clermontois ; entre autres, l'Orchestre d'Auvergne, le Fonds Régional d'Art Contemporain, la Maison de la culture, les musées, ainsi que des artistes locaux.

Le 2 avril 2014, l'AFEV a fêté ses 20 ans d'existence sur le territoire clermontois. Les étudiantes volontaires, les familles bénéficiaires, ainsi que l'ensemble des partenaires institutionnels de l'association étaient conviés à partager un ensemble d'animations organisées à la Coopérative de Mai :

- ✓ activités gratuites pour les familles,
- ✓ projections d'un film documentaire sur l'histoire de l'association pour les partenaires,
- ✓ soirée concert pour les bénévoles et les partenaires.

Pour couvrir une partie des frais générés par la mise en place de cette journée, l'AFEV sollicite la Ville pour l'octroi d'une aide financière exceptionnelle.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à la majorité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 juillet 2014

Le Maire,

Olivier BIANCHI